

**COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR
ET DES PRESIDENTS DE CLUB**

JEUDI 29/01/2015 A RENNES

DG/PO/JG

Présents : Jacqueline GAUTIER, Jean-Yves ABGRALL, Loïc ANNEE, Michel BATOT, Claude DELAFOSSE, Delphine GOLTAIS, Yannig GOLTAIS, Daniel GUERIN, Pascal LE DU, Christine LEPOURCELET-TALVARD, Nathalie SIMON, Jean-Marc TOURTEAU

Invités : Benoît AUFFRET (Bain de B), Benoît BIDEAU (CPB), Michel BOUCHALAIS (Dinard), Christine FABRY (Fougères), William LEFEUVRE (Rennes Natation), Eric MANGIN (Redon), Didier PERIOU (Combourg), Sandra PEZARD (St Malo), Emilie SANDERS (NRAF Janzé), Philippe SIMON (Chartres de B), Patrick OLLIVIER (secrétaire administratif du comité 35)

Excusés : Pierrick HAFFRAY, Claude LEPAGE

Absents : Nicolas FOLL, Martine FRIOT

Début de réunion : 19h00

Jacqueline remercie les personnes présentes et transmet tous ses vœux pour cette nouvelle année. Elle rappelle que, lors des AG Départementale ou Régionale, tous les clubs se doivent d'être représentés, c'est très important.

Jean-Yves intervient sur les interclubs régionaux à Redon où sur les 6 marches du podium (dames et messieurs), 4 étaient occupées par des clubs du département. Les interclubs régionaux minimes à Lorient se sont bien déroulés avec la première place pour Chartres de Bretagne chez les messieurs.

Jacqueline l'accompagne pour féliciter le club de Chartres de Bretagne pour ce résultat et pour remercier les nombreux officiels avec un jury complet.

Bilan du 1er trimestre :

Un tour de table des présidents de club est réalisé :

Benoît (Bain de Bretagne) : Président par intérim. De nombreux problèmes à Bain de Bretagne. Deux présidents depuis le début de saison. Bien qu'il essaie de reprendre tout à zéro, il découvre et rencontre de nouvelles difficultés pour remettre en place le club : pour trouver un nouveau bureau, pour l'encadrement des nageurs (c'est la commune qui met à disposition les entraîneurs). De gros doutes pour la subsistance du club la saison prochaine.

Christine (Fougères) : un début de saison OK pour Fougères. Quelques difficultés à garder les petits nageurs pour la compétition, dû à un niveau demandé trop élevé benjamin / poussin.

Jean-Marc intervient pour rappeler que la FFN a mis en place le nouveau dispositif ENF, qui demande un niveau plus élevé, un nouveau programme et donc des nageurs qui doivent être de plus en plus performants. Tout cela exige beaucoup d'effort de la part des entraîneurs, des clubs, pour un minimum de nageurs qui restent. Peut-être revoir d'autres propositions de programmes parallèles avec la commission sportive.

Benoît (CPB) : Un début de saison satisfaisant. Une politique qui fonctionne, avec Fanny Danet Vice-championne de France sur 50m Dos. 9 podiums chez les benjamins. Recherche d'une formation de haut niveau. Nous étions forfaits pour les interclubs minimes car nous avons 2 malades et par manque de minimes, nous ne pouvions pas présenter une équipe performante. Les points pour le classement des clubs étant perdus, nous avons préféré ne pas aligner d'équipes aux interclubs benjamins afin de se consacrer au mieux pour le natathlon. Notre objectif étant le Label National, il nous manque 16 points dans l'olympiade et nous nous axons principalement sur les benjamins pour qu'ils se qualifient en finale du trophée Lucien Zins et donc gagner les points manquants. Du point de vue Ressources Humaines, nous avons Quentin pour les Avenirs poussins, Joris pour les Benjamins et Xavier pour les Elites. Nous sommes en discussion pour la création d'un CLE.

Jean-Marc intervient pour rappeler les moyens en adéquation, mais aussi de ne pas confondre la labellisation avec la mise en place d'un CLE. En ce qui concerne la labellisation, nous sommes en attente des documents officiels de la FFN, avant de les envoyer à notre tour pré-rempli au club. Quelques modifications sont prévues, surtout des durcissements. Rappel de ne pas diffuser le mail concernant le CLE, car il est erroné.

Sandra (St Malo) : Du plan sportif, c'est pas mal. Un entraîneur supplémentaire Maxime qui vient donc aider Haërven. Le poste de secrétaire a été supprimé. De nombreux bénévoles autour du bassin. Des inquiétudes liées au changement de mairie qui n'a pas voté de subventions donc nous ne pouvons pas faire de prévisionnel. C'est très compliqué en plus du rythme scolaire. Un club de triathlon. 40 enfants en moins ENF1 et 2, ce n'est pas simple, cela fait en tout une diminution de 70 adhérents. Nous pensons que si cela ne s'arrange pas la saison prochaine, il ne nous restera qu'une saison. Pas de difficulté pour les ENF à part les sauveteurs qui sont plus attirants pour nos jeunes car beaucoup plus ludique que notre côté compétition.

Jean-Marc intervient pour rappeler qu'effectivement les villes recrutent les nageurs, mais que les clubs ne doivent pas baisser les bras, ils font du bon travail.

Eric (Redon) : pas trop de souci à Redon. De moins en moins de jeunes à venir du fait des nouveaux rythmes scolaires mais aussi du fait que l'apprentissage se fait hors club, nous sommes en cours de réflexion d'une action commune pour des passerelles. Le calendrier est trop chargé, des compétitions en plus, une trop grande sollicitation font que les pouvoirs publics commencent à râler. Les changements sont de plus en plus compliqués.

Jean-Marc intervient pour rappeler que le calendrier à revoir avait été transmis aux clubs en juillet. Jacqueline était seule (plus de secrétaire) et n'ayant aucune réponse, a renvoyé une relance en septembre et seul Fougères a répondu.

Eric enchaîne en disant que les pouvoirs publics vont vers une diminution des dispositions de bassin.

Jean-Marc, il faut effectivement revoir peut-être certaines compétitions (3 sites pour 2H dans l'eau, il faut peut être planifier uniquement sur 2 sites)

Jean-Yves indique qu'il serait peut-être bien de découper le département en 2 pôles : Nord et Sud.

Michel (Dinard) : Dinard fonctionne correctement notamment grâce aux masters en progression fois deux. 3 équipes présentes aux interclubs. Au niveau des jeunes, nous avons plus de loisirs que de compétiteurs. 20% de petits en moins, sur 2 ans cela représente 40% de moins en effectif. La natation sportive étant un sport moins séduisant que le sauvetage. Il faut trouver des solutions plus ludiques pour garder nos nageurs.

Philippe (Chartres de Bretagne) : 205 licenciés, dont 45 masters, 60 avenir/poussins, 30 benjamins. De sérieuses contraintes liées aux lignes d'eau. Un budget de 50 000€. Un club 100% compétition avec un groupe élite malgré de gros problèmes de créneaux. Il serait bon de savoir où nous allons avec le dispositif ENF ? Nous avons une forte demande (50 demandes d'inscriptions) que nous ne pouvons satisfaire. L'ENF est une contrainte quand on a peu de moyen, la FFN ne se rend pas compte. Sur le plan

sportif, les entraîneurs sont inquiets, car la saison est chargée et les bénévoles saturés. Le planning est trop chargé. Le club prend 3 compétitions / an. La compétition interclubs minimales à Lorient était honteuse, pas de disqualifications alors que nous disqualifions pour bien moins que cela chez les poussins. Quelle est la finalité pour les minimales / cadets de nager pour les meilleurs les N2 en juillet et les championnats de France minimales et jeunes jusqu'à début août? Doit-on arrêter aux Championnats de Bretagne ? Les entraînements ne sont pas disponibles jusqu'en août. Nous n'avons plus de bassin, plus d'entraîneurs.

Jean-Yves, Le CLE va peut-être résoudre ce problème.

Sandra, la mutualisation c'est bien, mais attention à la facture.

Jacqueline rappelle que le comité a prévu un budget pour les actions minimales. 5000€.

Il faudrait être plus directif avec la commission sportive.

Didier (Combourg) : Perte de sens des actions sur ce qui est demandé. Pas d'intérêt dans la logique des compétitions (interclubs et autres). Intérêt et sens de l'ENF ? Les enfants 10 / 11 ans doivent prendre du plaisir. Pour que les minimales / cadets soient plus sérieux, il faut que le plaisir reste le moteur de tous les nageurs sinon la perte d'adhérents est inéluctable.

18 mois de travaux sont prévus pour la piscine, à partir de juin 2016. Nous avons pensé à une mutualisation afin de permettre à nos nageurs de continuer les compétitions via le club. La location d'une structure temporaire reste coûteuse. Comment maintenir un dispositif d'entraînements provisoire pour la survie du club ?

Nous ne nous sommes pas déplacés sur les interclubs à cause du trop grand nombre d'équipes engagées.

Claude (Vitré) : Il faut effectivement que ce que met en place la FFN ait un sens. C'était bien plus simple avant. Nous sommes nous aussi actuellement fermés pour 6 mois avec une ouverture prévue début juillet. Nous avons 50% de cotisations en moins. Une piscine intercommunautaire, c'est compliqué à 2 mais cela devient de l'exploit de communication à 27. Nous avons de gros soucis de communication, et nous sommes en cours de négociation pour notre nouvelle convention. Comment avez vous fait à Redon ?

Jean-Yves intervient pour dire qu'il faut refaire les statuts du club.

Emilie (Janzé) : Nous sommes un club tout jeune et n'avons pas encore de soucis. Des nageurs qui rentrent au club un peu chaque semaine. Notre souci majeur est le coût des lignes d'eau et le salaire de l'entraîneur car la piscine est gérée par un organisme privé (récréa).

William (Rennes) : Nous sommes un tout nouveau club avec uniquement des maîtres. Nous ne sommes que 15 licenciés, mais avons réussi à envoyer une équipe à Vannes. Notre objectif est le France. Nous avons 3 officiels. Nous n'avons pas de créneau, donc nous nageons sur les créneaux publics. Nous pensons faire une demande de créneaux pour la saison prochaine. Mi mars, nous organisons la Nuit de l'eau à Chartres de Bretagne

Delphine (Liffré) : Une convention de non concurrence est signée avec la commune par rapport aux petits. Apprentissage interdit. Pour le reste, tout va bien.

Daniel (Cesson) : Nous avons beaucoup de monde 460 adhérents (natation + triathlon). Nous avons quelques difficultés financières du fait que nous espérions avoir 2 subventions pour la natation et le triathlon mais nous n'aurons qu'une seule subvention. Nous avons des créneaux avec les bassins de Chateaugiron et le CS3 (réservé au triathlon).

Procédure de demande de bassin :

Jean-Yves intervient par rapport aux difficultés de disponibilité des bassins, c'est du ressort de la commission sportive. L'idée pour établir le calendrier :

Jour J : commission sportive régionale avec obligatoirement, 1 représentant du 35

J + 8 : commission sportive départementale avec les entraîneurs pour représenter tous les clubs (qui décide des dates, des lieux et du programme). Patrick devrait être le secrétaire de séance de cette commission sportive.

J + 15 : le comité départemental étudie le projet avant de le valider et de transmettre les courriers aux présidents de club

J + 30 : date butoir de réponse des clubs pour clore le calendrier.

Commission sportive :

Benoît : Il serait bon d'avoir un objectif commun à tous les clubs, un projet sportif fédéral pour développer un vrai projet cohérent qui mène vers le haut niveau. Le comité devrait faire la demande de ses besoins auprès de la commission sportive. Le comité devrait peut-être être plus directif.

Didier : je pense que la commission sportive devrait se dérouler également en présence des élus.

Patrick (secrétaire du comité) : retransmet le compte rendu de la dernière commission sportive. Il rappelle aussi qu'il n'y a toujours pas de lieu pour le meeting 35 et que le rassemblement benjamins prévu le 8 février était annulé car seul 25 benjamins ont répondu.

Nathalie (membre du comité) : rappel l'importance de répondre aux mails du comité.

Fin de réunion : 21h30

Jacqueline invite tous les participants à un pot de l'amitié.

Annexe : CR commission sportive suivant notes prises par Patrick